

Règlement intérieur du parc Défiland Issoire



Ce règlement a été conçu, avant tout, afin d'assurer la sécurité de vos enfants dans un environnement sain. La Direction de Défiland se réserve le droit d'exclure toutes personnes ne le respectant pas.

Conditions d'accès

Toute personne désirant entrer dans le parc Défiland doit s'acquitter de son droit d'entrée. Celui-ci lui permet d'accéder à l'ensemble des structures de jeux le jour de sa visite.

Toute sortie est définitive.

Seuls les enfants accompagnés d'un adulte pourront être admis dans le parc. Tout enfant présent dans le parc doit être sous la responsabilité et la surveillance d'un adulte (plus de 18 ans).

De même, aucun adulte non accompagné d'enfant de 0 à 12 ans ne sera autorisé à pénétrer dans le parc.

Pour des raisons d'hygiène, l'accès aux jeux ne peut se faire qu'en chaussettes. Des chaussettes sont en vente à l'accueil.

Les boissons et aliments d'origine extérieure sont interdits.

Dans l'enceinte du parc, un espace snack est mis à votre disposition. Seuls les aliments pour bébés peuvent provenir de l'extérieur.

Interdiction de fumer ou de vapoter, animaux interdits même tenus en laisse.
Cigarette électronique interdite.

Hygiène et Sécurité

Les parents peuvent accompagner les tout petits au sein de la structure Bout'choux à la condition de retirer leurs chaussures et de porter des chaussettes.

Il est interdit de remonter les toboggans à l'envers
Il est interdit d'être plus de deux dans les trampolines

Toute boisson ou nourriture est formellement interdite à l'intérieur des structures de jeux. Tous objets pouvant présenter un risque de blessure (lunettes, bijoux, ceintures, écharpes et foulards, pinces à cheveux, ainsi que tous vêtements comportant des sangles, lacets, cordons ou capuches, les couteaux et cutters) sont interdits à l'intérieur des structures de jeux.

Les usagers s'engagent à dégager les équipements et zones de sécurité qui les entourent de tout obstacle ne faisant pas partie intégrante du jeu, et notamment des objets leur appartenant et qu'ils ont apportés au sein de l'établissement.



Responsabilités

Défiland décline toute responsabilité, en cas de dommage ou accident, en l'absence d'une surveillance appropriée et d'une utilisation des structures de jeux dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles.

Défiland décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration des objets laissés dans l'ensemble de l'établissement. Ces clauses sont inapplicables s'il est démontré l'existence d'un manquement contractuel commis par Défiland.

Règles de sécurité et d'utilisation des structures

Les enfants présents au sein du parc Défiland sont, et restent sous l'entière responsabilité et surveillance des adultes accompagnateurs.

L'adulte accompagnateur est chargé d'informer l'enfant des diverses consignes de sécurité et de les lui faire respecter.

La structure de jeu rouge est exclusivement réservée aux enfants de 0 à 4 ans.

La structure de jeu jaune et verte est exclusivement réservée aux enfants de 4 à 12 ans.

L'âge, la capacité et les avertissements indiqués sur chaque structure de jeux doivent être respectés.

Dans le cas où un enfant se trouverait en difficulté à l'intérieur d'une structure, l'accompagnateur responsable devra prévenir l'équipe de Défiland pour intervention.

Toute dégradation faite aux jeux ou structures par un enfant ou adulte sera sous l'entière responsabilité de l'adulte accompagnant et pourra amener à des poursuites.

Pour des raisons évidentes de sécurité, il est strictement interdit de grimper sur les filets extérieurs des structures, de monter ou descendre les toboggans ou la piste de luge en sens inverse, de sortir les jeux mobiles de leurs espaces.

Les usagers s'engagent à respecter les zones de sécurité, notamment aux abords des entrées et sorties des différents modules de jeux présents dans le parc, afin d'éviter les heurts entre les enfants utilisant l'équipement et ceux qui ne l'utilisent pas.

Anniversaires Défiland

Lors d'un anniversaire, la présence en permanence d'un parent ou adulte responsable est obligatoire.

Défiland rappelle que l'ensemble des enfants invités pour l'anniversaire sont sous la responsabilité de l'adulte responsable.

Toute l'équipe de Défiland vous remercie de votre attention responsable et vous souhaite un très bon moment au sein du parc.



La direction de Défiland